Docusign Envelope ID: 80C3AFC2-5E86-8554-8292-2701D2F6C803

CIRCET
Société par actions simplifiée au capital social de 4 191 840 euros
Siège social : 14 Avenue Lion, Z. A. La Poulasse,
83210 SOLLIES PONT

390 072 551 R.C.S. TOULON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 12 JUIN 2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX
Le DOUZE JUIN
A DIX HEURES

A SOLLIES PONT (83210), 14 Avenue Lion, ZA La Poulasse,

La société CIRCET EUROPE, société par actions simplifiée unipersonnelle, ayant son siège social à PARIS (75008), 64-64 bis rue La Boetie, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 895 160 810, elle-même représentée par sa Présidente la société CIRCET HOLDING, société par actions simplifiée, ayant son siège social à PARIS (75008), 64-64 bis rue La Boétie, Bâtiment A, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 901 327 379, elle-même représentée par sa Présidente la société LAMAZOU HOLDING, société par actions simplifiée ayant son siège social à PARIS (75004), 13 place des Vosges, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 834 906 505, elle-même représentée par son Président Monsieur Philippe LAMAZOU,

Associée unique de la Société CIRCET,

Les Commissaires aux comptes, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Le Comité d'Entreprise a été régulièrement convoqué.

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31.12.2025 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par la société CIRCET HOLDING, Présidente non associée.

II – A PRIS LES DECISIONS RELATIVES :

- au rapport de gestion du Président, ainsi qu'au rapport du Commissaire aux comptes, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- à l'approbation desdits comptes, bilan et conventions : quitus au Président ;

- à l'affectation du résultat ;

- aux conventions visées à l'article L 227-10 du code du commerce ;

- aux pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Docusign Envelope ID: 80C3AFC2-5E86-8554-8292-2701D2F6C803

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe social clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé unique donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 162 815 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement au sens de l'article 39-4 du Code Général des impôts (amortissements excédentaires). Par conséquence l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 40 704 euros.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice : 67 064 625 euros,

Dotation à la réserve légale : 0 euro.

Auquel s'ajoutent les autres réserves : 35 380 790 euros.

Auquel s'ajoute le report à nouveau : 128 876 162 euros,

Soit un bénéfice distribuable de : 231 321 577 euros.

Affectation :

Distribution aux associés à titre de dividendes : 100 000 000 euros.

Affectation aux autres réserves : 35 380 790 euros,

Affectation au compte report à nouveau : 95 940 787 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

- Exercice 2024 : 200 000 000 euros.
- Exercice 2023 : 200 000 000 euros.
- Exercice 2022 : 150 000 000 euros.

TROISIEME DECISION

En application de l'article L 227-10 du Code de commerce il est précisé :

Qu'il a été conclu au cours de l'exercice écoulé un accord de responsabilité conjointe signé le 18 décembre 2025 qui a pour objet d'organiser les conditions dans lesquelles l'Associé unique et les filiales du groupe de CIRCET déterminent conjointement les finalités et les moyens de certains traitements de données à caractère personnel, au sens de l'article 26 du RGPD.

Qu'il a été conclu au cours de l'exercice écoulé une convention intragroupe signé le 17 janvier 2025 qui a pour

Docusign Envelope ID: 80C3AFC2-5E86-8554-8292-2701D2F6C803

objet de formaliser les conditions dans lesquelles l'Associé unique concède aux filiales du groupe CIRCET une sous-licence non exclusive portant sur les marques du groupe CIRCET.

Que les conventions citées ci-après et conclues avant le début du présent exercice sont toujours en vigueur :

Deux conventions de marques en date du 21 décembre 2022 entre la société CIRCET et les sociétés CIRCET DISTRIBUTION, CIRCET SERVICES, CIRCET PYLONE et entre CIRCET et CIRCET EUROPE. Il résulte de ces conventions que la société CIRCET autorise les sociétés citées ci-dessus le droit d'utiliser les marques dans le cadre de leurs activités, ainsi que toute marque déposée par la société CIRCET dans le territoire et portant sur les signes distinctifs.

La convention de prestations services en date du 01 novembre 2021 entre la société CIRCET et les sociétés CIRCET MOROCCO, CIRCET DISTRIBUTION, CIRCET SERVICES, CIRCET REUNION, CIRCET MAYOTTE, SERCAE, SNT BATIMENT, CIRCET RIP, CIRCET PYLONE. Il résulte de cette convention que la société CIRCET s'engage à conseiller et à fournir des services aux autres parties, notamment en matière de comptabilité, gestion et fiscalité, ressources humaines.

La convention de gestion de flotte entre la société CIRCET et les sociétés CIRCET HOLDING et CIRCET EUROPE datée du 14 octobre 2021. Selon cette convention CIRCET doit assurer une gestion de flottes pour des équipements (véhicules, téléphonie, ordinateurs et tablettes tactiles, accessoires informatiques, cartes de carburant).

Un contrat de consulting en date du 01 juin 2021 entre la société CIRCET et la société CIRCET PYLONE. Il résulte de ce contrat que la société CIRCET doit exécuter pour la société CIRCET PYLONE une mission de conseil en organisation et d'assistance commerciale.

Un contrat de consulting (consulting agreement) en date du 01 juin 2021 entre la société CIRCET et la société CIRCET IBERIA. Il résulte de ce contrat que la société CIRCET doit exécuter pour la société CIRCET IBERIA une mission de conseil en organisation et d'assistance commerciale.

La convention de services (Services Agreement) en date du 02 novembre 2021 entre la société CIRCET EUROPE et les sociétés CIRCET, CIRCET MOROCCO, CIRCET DEUTSCHLAND, CIRCET IBERIA, CIRCET ITALIA, CIRCET BENELUX, CIRCET IRELAND, CIRCET ROMANIA, CIRCET HELLAS, CIRCET (Suisse). Selon cette convention la société CIRCET EUROPE s'engage à conseiller et à fournir des services aux autres parties, notamment en matière de stratégie globale, de gestion opérationnelle, d'organisation. Ladite convention de services a été modifiée par un avenant daté du 05 juillet 2023 par lequel les parties conviennent d'ajouter les services de soutien, d'assistance et conseil en matière de gestion du site web. La même convention a subi une autre modification par le biais d'un avenant daté du 2 juillet 2024 par lequel les parties conviennent que Circet Italia devienne partie de ladite convention de services (Services Agreement). Une autre modification est survenue au titre de la même convention par le biais d'un avenant daté du 8 juillet 2025 par lequel il a été décidé d'ajouter la société « ISEN » en tant que partie à ladite convention de services.

La convention de services (Services Agreement) en date du 02 novembre 2021 entre la société CIRCET HOLDING et les sociétés CIRCET, CIRCET MOROCCO, CIRCET DEUTSCHLAND, CIRCET IBERIA, CIRCET ITALIA, CIRCET BENELUX, CIRCET IRELAND, CIRCET ROMANIA, CIRCET HELLAS, CIRCET (Suisse). Selon cette convention la société CIRCET HOLDING s'engage à conseiller et à fournir des services aux autres parties, notamment en matière de stratégie globale, de gestion opérationnelle, d'organisation. Ladite convention de services (Services Agreement) a fait l'objet d'une modification par un avenant en date du 30 septembre 2022 par lequel les parties conviennent que la société Circet US Holding LLC devienne partie de ladite convention.

La convention de compte courant d'associé (Intercompany Current Account Agreement) en date du 01 décembre 2021 conclue entre la société CIRCET EUROPE et les sociétés CIRCET, CIRCET IBERIA, CIRCET IRELAND, CIRCET BENELUX. Il résulte de cette convention que la société CIRCET EUROPE a ouvert dans ses livres un compte courant d'associé dans lequel figurent les opérations civiles ou commerciales intervenant entre la société CIRCET EUROPE et les autres sociétés parties à la convention. Ladite convention de compte courant d'associé (Intercompany Current Account Agreement) a fait l'objet d'une modification par un avenant en date du 29 mars 2022 par lequel les parties conviennent d'ajouter les paragraphes 2 et 3 suivants à l'ARTICLE 2 : CONDITIONS DU COMPTE COURANT de l'accord et que la société CIRCET AMERICAS devienne partie de ladite convention.

La convention de compte courant d'associé (Intercompany Current Account Agreement) en date du 01 janvier 2019 conclue entre la société CIRCET et les sociétés CIRCET DISTRIBUTION, CIRCET SERVICES, CIRCET

Docusign Envelope ID: 80C3AFC2-5E86-8554-8292-2701D2F6C803

REUNION, CIRCET MAYOTTE, SERCAE, SNT BATIMENT, CIRCET RIP, CIRCET PYLONE, ONE SITU, FUSION, modifiée par un avenant en date du 01 juin 2020 afin d'annuler des accords antérieurs qui auraient eu le même objet que la convention et de modifier la clause relative à la durée de la convention. Cette dernière a fait l'objet d'une modification par un autre avenant en date du 11 juillet 2024 par lequel les parties conviennent que la société KBE ENERGY devienne partie de ladite convention. Il résulte de cette convention que la société CIRCET a ouvert dans ses livres aux autres Parties, pour chacune d'entre-elles, un compte courant d'associé dans lequel figurent les opérations civiles ou commerciales intervenant entre la société CIRCET et chacune des autres Parties. Une autre modification est survenue au titre de la même convention par le biais d'un avenant daté du 1er janvier 2026 par lequel il a été décidé d'ajouter trois nouvelles sociétés du Groupe à savoir : la société BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES PARISIEN, PEREIRA RUI et LES ATELIERS DU PATRIMOINE.

La convention de gestion de flotte entre la société CIRCET et les sociétés CIRCET EUROPE (précédemment CIRCET GEFI ayant fait l'objet d'une transmission universel de patrimoine à CIRCET EUROPE en date du 28 décembre 2023), CIRCET DISTRIBUTION, CIRCET SERVICES, ONE SITU, CIRCET MAYOTTE, CIRCET REUNION, ANTENNES LECLERC, SNT BATIMENT, STA SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS ET AUTOMATISMES, SOCIETE D'EXPLOITATION DU RESEAU CABLE D'ABRESCHVILLER ET ENVIRON datée du 01 janvier 2018, modifiée par un avenant en date du 01 janvier 2020 conclu pour annexer à cette convention une annexe relative au traitement des données personnelles. Selon cette convention CIRCET doit assurer une gestion de flottes pour des équipements (véhicules, téléphonie, ordinateurs et tablettes tactiles, accessoires informatiques, cartes de carburant).

L'accord de financement intersociétés (Intercompany Financing Agreement) en date du 01 janvier 2019 conclu entre la société CIRCET EUROPE (précédemment CIRCET GEFI ayant fait l'objet d'une transmission universel de patrimoine à CIRCET EUROPE en date du 28 décembre 2023) et les sociétés, CIRCET, CIRCET MOROCCO, CIRCET DISTRIBUTION, CIRCET SERVICES, CIRCET REUNION, , , SNT BATIMENT, CIRCET RIP, CIRCET PYLONE, CIRCET DEUTSCHLAND, CIRCET IBERIA, CIRCET IRELAND, CIRCET ITALIA, modifié par un avenant en date du 20 décembre 2020 afin que deviennent parties à cette convention les sociétés ELBA INTERNATIONAL BV, ESAS NEDERLAND BV, ESAS FIELD SERVICES BV. La même convention a fait l'objet d'une modification par un avenant en date du 28 février 2024 afin que deviennent parties à cette convention les sociétés CIRCET ROMANIA, CIRCET SUISSE et CIRCET HELLAS. En conséquence de l'avenant, CIRCET Distribution, CIRCET Services, SNT Bâtiment, CIRCET RIP, CIRCET Pylône, CIRCET Financière et CIRCET Holding ont informé la Société CIRCET EUROPE de leur intention de résilier la Convention. Par conséquent, il n'existe pas de prêt en cours entre les sociétés susmentionnées et la société CIRCET EUROPE.

Il résulte de cette convention que CIRCET EUROPE et individuellement chaque autre partie conviennent de la possibilité de réaliser des options de financement entre elles et, à cet effet, d'autoriser l'octroi de prêts en leur faveur sous la direction de CIRCET EUROPE.

Le contrat de sous-traitance de traitement des données personnelles entre CIRCET, CIRCET DISTRIBUTION, CIRCET SERVICES, CIRCET REUNION, CIRCET MAYOTTE, SERCAE, SNT BATIMENT, CIRCET RIP, CIRCET PYLONE en date du 01 janvier 2020. Ce contrat concerne la centralisation de la gestion fournisseurs / sous-traitants par le service achat et le traitement des données personnelles relatives aux tiers.

Le contrat de sous-traitance de traitement de données personnelles entre CIRCET et CIRCET MOROCCO en date du 01 janvier 2020 et des clauses contractuelles types datées de la même date. CIRCET MOROCCO fournissant à CIRCET un centre d'appel et un bureau d'étude et étant situé dans un pays qui n'est pas reconnu par la Commission de l'Union européenne comme assurant un niveau de protection adéquat des données à caractère personnel ce contrat et ces clauses contractuelles types sont destinées à satisfaire aux obligations de l'article 28 du Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Le contrat de sous-traitance de traitement de données personnelles entre CIRCET et CIRCET MOROCCO en date du 01 janvier 2020. Ce contrat concerne la centralisation de la gestion fournisseurs / sous-traitants par le service achat et le traitement des données personnelles relatives aux tiers.

La convention de compte courant (Intercompany Current Account Agreement) en date du 01 janvier 2019 conclue avec la société CIRCET EUROPE (précédemment CIRCET GEFI ayant fait l'objet d'une transmission universel de patrimoine à CIRCET EUROPE en date du 28 décembre 2023) et les sociétés CIRCET et CIRCET MOROCCO. Il résulte de cette convention que la société CIRCET EUROPE a ouvert dans ses livres aux autres Parties, pour chacune d'entre-elles, un compte courant d'associé dans lequel figurent les opérations civiles ou commerciales intervenant entre la société CIRCET EUROPE et chacune des autres Parties. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 01 juin 2020 afin d'annuler des accords

Docusign Envelope ID: 80C3AFC2-5E86-8554-8292-2701D2F6C803

antérieurs qui auraient eu le même objet que la convention et de modifier la clause relative à la durée de la convention.

Le contrat de consulting en date du 01 janvier 2019 conclu entre la société CIRCET et la société CIRCET DEUTSCHLAND. Il résulte de ce contrat que la société CIRCET doit exécuter pour la société CIRCET DEUTSCHLAND une mission de conseil en organisation pour les opérations de call center, bureau d'études et déploiement fibre ainsi que pour les fonctions de direction.

La convention de prestations de services en date du 1 janvier 2019 entre la société CIRCET et CIRCET MOROCCO. Il résulte de cette convention que la société CIRCET MOROCCO apporte à la société CIRCET une prestation de bureau d'études.

L'Associé Unique prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé il a été, selon les cas, conclues, maintenues ou résiliées, les conventions précitées.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'Associé Unique

Signé par :
CHARLES MARIE DESMAIZIERES
640B3C65F14644A...

Docusign Envelope ID: 80C3AFC2-5E86-8554-8292-2701D2F6C803

Docusign Envelope ID: 80C3AFC2-5E86-8554-8292-2701D2F6C803

Docusign Envelope ID: 80C3AFC2-5E86-8554-8292-2701D2F6C803

Circet SAS

Bilan - Actif				
en €	**Brut**	**Dépréciation**	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement (II)	224	(224)	-	-
Immobilisations incorporelles	**47 639 824**	**(4 934 403)**	**42 705 421**	**39 024 215**
Frais de développement	702 684	(702 684)	(0)	(0)
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informations, droits et valeurs similaires	6 121 592	(4 231 719)	1 889 874	2 053 810
Fonds commercial	4 896 983	-	4 896 983	4 866 982
Autres immobilisations incorporelles	35 918 564	-	35 918 564	32 103 423
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	**78 035 303**	**(53 035 937)**	**24 999 367**	**26 768 000**
Terrains	-	-	-	-
Constructions	980 044	(850 482)	129 562	168 063
Installations techniques, matériel et outillage industriel	17 805 123	(14 746 411)	3 058 712	3 705 898
Autres immobilisations corporelles	59 250 136	(37 439 044)	21 811 093	22 894 040
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières	**29 129 348**	**(1 695 765)**	**27 433 583**	**25 690 274**
Participations	26 985 363	(1 695 765)	25 289 598	23 413 432
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	2 143 985	-	2 143 985	2 276 842
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**154 804 475**	**(59 666 105)**	**95 138 370**	**91 482 490**
Stocks et en-cours	**153 564 044**	**-**	**153 564 044**	**192 004 931**
Matières premières et approvisionnements	14 597 037	-	14 597 037	17 765 718
En cours de production	118 741 658	-	118 741 658	154 968 730
Produits finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	20 225 349	-	20 225 349	19 270 484
Créances	**397 684 165**	**(1 344 955)**	**396 339 210**	**524 937 181**
Créances clients et comptes rattachés	273 155 309	(1 344 955)	271 810 355	301 147 361
Autres créances	121 947 344	-	121 947 344	222 006 411
Charges constatées d'avance	2 581 512	-	2 581 512	1 783 409
Capital souscrit, appelé non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	**72 077 946**	**-**	**72 077 946**	**92 985 059**
Actions propres	-	-	-	-
Autres titres	20 000	-	20 000	31 832 679
Instruments financiers à terme	-	-	-	-
Disponibilités	72 057 946	-	72 057 946	61 152 380
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**623 326 155**	**(1 344 955)**	**621 981 200**	**809 927 171**
Frais d'émission des emprunts (V)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (VI)	-	-	-	-
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VII)	**778 130 853**	**(61 011 283)**	**717 119 571**	**901 409 660**

Circet SAS

Bilan - Passif				
en €			**31/12/2025**	**31/12/2024**
Capital	dont versé :	4 191 840	4 191 840	4 191 840
Primes d'émission, de fusion, d'apport			65 906 788	65 758 751
Ecart de réévaluation			-	-
Ecart d'équivalence			-	-
Réserves				
Réserve légale			652 822	652 822
Réserves statutaire ou contractuelle			-	-
Réserves réglementées			-	-
Autres réserves			35 380 790	35 380 790
Report à nouveau			128 876 162	203 912 484
Résultat de l'exercice			67 064 625	124 963 678
Subventions d'investissement			-	-
Provisions réglementées			-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)			**302 073 028**	**434 860 366**
Produit des émissions de titres participatifs			-	-
Avances conditionnées			-	-
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)				
Provisions pour risques			8 037 884	1 589 431
Provisions pour charges			4 372 805	5 381 032
TOTAL DES PROVISIONS (III)			**12 410 688**	**6 970 462**
Emprunts obligataires convertibles			20 047	17 993
Autres emprunts obligataires			-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			12 567 886	11 096 906
Emprunts et dettes financières diverses			12 005 758	1 923 497
Instruments financiers à terme			-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes			382 607	900 612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			211 427 587	239 552 679
Dettes fiscales et sociales			105 144 799	116 388 354
Dettes sur immobilisations			-	-
Autres dettes			7 125 646	6 714 664
Produits constatés d'avance			53 961 524	82 984 128
TOTAL DES DETTES (IV)			**402 635 854**	**459 578 832**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			-	-
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)			**717 119 571**	**901 409 660**

Circet SAS

Compte de résultat		
en €	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	6 172 040	5 998 043
Production vendue	1 026 472 862	1 139 432 914
Chiffre d'affaires net	***1 032 644 902***	***1 145 430 958***
Production stockée	(37 128 760)	(28 728 341)
Production immobilisée	-	-
Subventions	39 010	130 472
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 073 972	4 639 360
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 288 501	-
Autres produits	2 600 460	259 629
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 001 518 083**	**1 121 732 079**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	197 036	7 852
Variation de stocks de marchandises	-	-
Achats de matières premières	59 448 123	67 376 551
Variation de stocks de matières premières	3 333 210	6 147 756
Autres achats et charges externes	642 879 992	694 084 341
Impôts, taxes et versements assimilés	7 504 670	7 843 784
Salaires	111 897 501	114 196 583
Cotisations sociales	40 046 011	46 898 338
Immobilisations : dotations aux amortissements	8 500 062	8 377 334
Immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-
Actif circulant : dotations aux dépréciations	796 047	-
Dotations aux provisions	6 790 423	536 018
Valeurs comptables des immobilisations cédées	685 474	-
Autres charges	17 581 825	15 038
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**899 660 375**	**945 483 595**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**101 857 709**	**176 248 484**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation	3 389 383	4 905 779
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	5 800 414	9 879 457
Reprises sur dépréciations et provisions	103 752	356 590
Différences positives de change	14 436	20 687
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produits nets sur cessions de v.m.p.	26 946	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**9 334 931**	**15 162 513**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	91 170
Intérêts et charges assimilées	4 572 487	5 375 920
Différences négatives de change	30 159	21 058
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Charges nettes sur cessions de v.m.p.	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	**4 602 646**	**5 488 148**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**4 732 285**	**9 674 365**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**106 589 994**	**185 922 850**
Produits exceptionnels (VII)	-	912 354
Charges exceptionnelles (VIII)	-	2 109 319
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-**	**(1 196 965)**
Participation des salariés aux résultats (IX)	10 113 826	16 498 007
Impôt sur les bénéfices (X)	29 411 543	43 264 199
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 010 853 015**	**1 137 806 946**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**943 788 390**	**1 012 843 268**
BENEFICE OU PERTE	**67 064 625**	**124 963 678**

KPMG SA
Tour EQHO
3 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

VACHON ET ASSOCIES
1-3, rue Lulli
75002 Paris

Circet S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Circet S.A.S.
14, avenue Lion Z.A La Poulasse - 83210 SOLLIES-PONT

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Vachon et Associés SAS

Société de commissariat aux comptes
Siège social 1-3 Rue Lulli 75002 PARIS
394348155 RCS PARIS B

KPMG SA
Tour EQHO
3 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

VACHON ET ASSOCIES
1-3, rue Lulli
75002 Paris

Circet S.A.S.

14 avenue Lion Z.A La Poulasse - 83210 SOLLIES-PONT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société Circet S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Circet S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Vachon et Associés SAS

Société de commissariat aux comptes
Siège social 1-3 Rue Lulli 75002 PARIS
394348155 RCS PARIS B

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note 2.2.1 « Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025 » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les en-cours de production, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 118,7 millions d'euros, sont évalués selon les modalités décrites dans la note 2.3.4 stocks et en-cours.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les estimations, l'application des règles et méthodes comptables suivies par la société ainsi que le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux états financiers.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 mars 2026

KPMG SA

Guillaume Salommez

Signature numérique de Guillaume Salommez
Date : 2026.03.31 22:27:24 +02'00'

Guillaume SALOMMEZ

Associé

Paris, le 31 mars 2026

VACHON ET ASSOCIES

Bertrand VACHON

Associé

Denis MORAEL

Associé

Circet SAS

Bilan - Actif				
en €	**Brut**	**Dépréciation**	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement (II)	224	(224)	-	-
Immobilisations incorporelles	**47 639 824**	**(4 934 403)**	**42 705 421**	**39 024 215**
Frais de développement	702 684	(702 684)	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informations, droits et valeurs similaires	6 121 592	(4 231 719)	1 889 874	2 053 810
Fonds commercial	40 815 547	-	40 815 547	36 970 406
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	**78 035 303**	**(53 035 937)**	**24 999 367**	**26 768 000**
Terrains	-	-	-	-
Constructions	980 044	(850 482)	129 562	168 063
Installations techniques, matériel et outillage industriel	17 805 123	(14 746 411)	3 058 712	3 705 898
Autres immobilisations corporelles	59 250 136	(37 439 044)	21 811 093	22 894 040
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières	**29 129 348**	**(1 695 765)**	**27 433 583**	**25 690 274**
Participations	26 985 363	(1 695 765)	25 289 598	23 413 432
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	2 143 985	-	2 143 985	2 276 842
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**154 804 475**	**(59 666 105)**	**95 138 370**	**91 482 490**
Stocks et en-cours	**133 338 695**	**-**	**133 338 695**	**172 734 448**
Matières premières et approvisionnements	14 597 037	-	14 597 037	17 765 718
En cours de production	118 741 658	-	118 741 658	154 968 730
Produits finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	**20 225 349**	**-**	**20 225 349**	**19 270 484**
Créances	**397 684 165**	**(1 344 955)**	**396 339 210**	**524 937 181**
Créances clients et comptes rattachés	273 155 309	(1 344 955)	271 810 355	301 147 361
Autres créances	121 947 344	-	121 947 344	222 006 411
Charges constatées d'avance	2 581 512	-	2 581 512	1 783 409
Capital souscrit, appelé non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	**20 000**	**-**	**20 000**	**31 832 679**
Actions propres	-	-	-	-
Autres titres	20 000	-	20 000	31 832 679
Instruments financiers à terme	-	-	-	-
Disponibilités	**72 057 946**	**-**	**72 057 946**	**61 152 380**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**623 326 155**	**(1 344 955)**	**621 981 200**	**809 927 171**
Frais d'émission des emprunts (V)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (VI)	-	-	-	-
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VII)	**778 130 853**	**(61 011 283)**	**717 119 571**	**901 409 660**

Circet SAS

Bilan - Passif				
en €			**31/12/2025**	**31/12/2024**
Capital	dont versé :	4 191 840	4 191 840	4 191 840
Primes d'émission, de fusion, d'apport			65 906 788	65 758 751
Ecart de réévaluation			-	-
Ecart d'équivalence			-	-
Réserves				
Réserve légale			652 822	652 822
Réserves statutaire ou contractuelle			-	-
Réserves réglementées			-	-
Autres réserves			35 380 790	35 380 790
Report à nouveau			128 876 162	203 912 484
Résultat de l'exercice			67 064 625	124 963 678
Subventions d'investissement			-	-
Provisions réglementées			-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)			**302 073 028**	**434 860 366**
Produit des émissions de titres participatifs			-	-
Avances conditionnées			-	-
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)				
Provisions pour risques			8 037 884	1 589 431
Provisions pour charges			4 372 805	5 381 032
TOTAL DES PROVISIONS (III)			**12 410 688**	**6 970 462**
Emprunts obligataires convertibles			-	-
Autres emprunts obligataires			-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			12 587 933	11 114 899
Emprunts et dettes financières diverses			12 005 758	1 923 497
Instruments financiers à terme			-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes			382 607	900 612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			211 427 587	239 552 679
Dettes fiscales et sociales			105 144 799	116 388 354
Dettes sur immobilisations			-	-
Autres dettes			7 125 646	6 714 664
Produits constatés d'avance			53 961 524	82 984 128
TOTAL DES DETTES (IV)			**402 635 854**	**459 578 832**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			-	-
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)			**717 119 571**	**901 409 660**

Circet SAS

Compte de résultat		
en €	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	6 172 040	5 998 043
Production vendue	1 026 472 862	1 139 432 914
Chiffre d'affaires net	***1 032 644 902***	***1 145 430 958***
Production stockée	(37 128 760)	(28 728 341)
Production immobilisée	-	-
Subventions	39 010	130 472
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 073 972	4 639 360
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 288 501	-
Autres produits	2 600 460	259 629
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 001 518 083**	**1 121 732 079**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	197 036	7 852
Variation de stocks de marchandises	-	-
Achats de matières premières	59 448 123	67 376 551
Variation de stocks de matières premières	3 333 210	6 147 756
Autres achats et charges externes	642 879 992	694 084 341
Impôts, taxes et versements assimilés	7 504 670	7 843 784
Salaires	111 897 501	114 196 583
Cotisations sociales	40 046 011	46 898 338
Immobilisations : dotations aux amortissements	8 500 062	8 377 334
Immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-
Actif circulant : dotations aux dépréciations	796 047	-
Dotations aux provisions	6 790 423	536 018
Valeurs comptables des immobilisations cédées	685 474	-
Autres charges	17 581 825	15 038
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**899 660 375**	**945 483 595**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**101 857 709**	**176 248 484**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation	3 389 383	4 905 779
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	5 800 414	9 879 457
Reprises sur dépréciations et provisions	103 752	356 590
Différences positives de change	14 436	20 687
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produits nets sur cessions de v.m.p.	26 946	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**9 334 931**	**15 162 513**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	91 170
Intérêts et charges assimilées	4 572 487	5 375 920
Différences négatives de change	30 159	21 058
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	-	-
Charges nettes sur cessions de v.m.p.	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	**4 602 646**	**5 488 148**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**4 732 285**	**9 674 365**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**106 589 994**	**185 922 850**
Produits exceptionnels (VII)	-	912 354
Charges exceptionnelles (VIII)	-	2 109 319
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-**	**(1 196 965)**
Participation des salariés aux résultats (IX)	10 113 826	16 498 007
Impôt sur les bénéfices (X)	29 411 543	43 264 199
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 010 853 015**	**1 137 806 946**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**943 788 390**	**1 012 843 268**
BENEFICE OU PERTE	**67 064 625**	**124 963 678**



Annexe des comptes sociaux
de CIRCET S.A.S.
au 31 décembre 2025

Sommaire

1 Informations générales et description de l'activité 4
1.1 Faits marquants de l'exercice 4
1.2 Évènements postérieurs à la clôture 4
1.3 Responsabilité sociale des entreprises (RSE) 4

2 Règles et méthodes comptables 6
2.1 Base de préparation des comptes sociaux 6
2.2 Changement de méthodes comptables 6
2.2.1 Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025 6
2.2.2 Présentation de la colonne comparative (exercice 2024) 6
2.3 Méthodes comptables 7
2.3.1 Immobilisations incorporelles 7
2.3.2 Immobilisations corporelles 7
2.3.3 Titres de participation et autres immobilisations financières 8
2.3.4 Stocks et en cours 8
2.3.5 Créances clients et comptes rattachés 8
2.3.6 Valeurs mobilières de placement 8
2.3.7 Disponibilités 8
2.3.8 Provision pour risques et charges 8
2.3.9 Dettes et frais d'émission d'emprunt 9
2.3.10 Engagements de retraite 9
2.3.11 Transactions en devises étrangères 9
2.3.12 Chiffre d'affaires 9
2.3.13 Estimations et jugements comptables déterminants 9

3 Notes relatives à certains postes du bilan 10
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles 10
3.2 Immobilisations financières 12
3.3 Stocks 13
3.4 Échéancier des créances 14
3.5 Comptes de régularisation et d'attente 14
3.5.1 Produits à recevoir 14
3.5.2 Charges à payer 14
3.5.3 Charges et produits constatés d'avance 15
3.6 Capitaux propres 15
3.6.1 Composition du capital 15
3.6.2 Tableau de variation des capitaux propres 15
3.7 Provisions 16
3.8 Échéancier des dettes 17

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat 18

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires 18
4.2 Résultat financier 18
4.3 Résultat exceptionnel 18
4.4 Situation fiscale 19
4.5 Effectif moyen 19
4.6 Rémunérations des dirigeants 19
4.7 Engagements financiers et "hors bilan" 20
4.7.1 Engagements donnés 20
4.7.2 Engagements reçus 20
4.8 Informations sur les parties liées 21
4.9 Honoraires des commissaires aux comptes 21
4.10 Identité de la société consolidante 21

5 Bilan et Compte de résultat publiés au titre de l'exercice clos le 31/12/2024 22

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le total du bilan est de 717 119 571 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le bénéfice net dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de 67 064 625 €.

Ces comptes ont été arrêtés le 13 mars 2026 par le Président de la société.

1 Informations générales et description de l'activité

Circet est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de construction de réseaux électriques et de télécommunications.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2025. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

1.1 Faits marquants de l'exercice

La société Circet SAS a acquis les titres de la société CB2E le 1er juillet 2025 pour un montant de 1 080 000 €.

La société Circet SAS a acquis les titres de la société BETEP le 1er juillet 2025 pour un montant de 780 000 €.

La société KBE Energy a été absorbée par transmission universelle de patrimoine au 1er juillet 2025. Cette opération s'est traduite par la constatation à l'actif d'un Mali technique de 3 815 141 € affectés au fonds commerciaux.

La société Circet SAS a acquis les titres de la société PEREIRA le 30 juillet 2025 pour un montant de 5 208 414 €.

La société Circet SAS a acquis les titres de la société LES ATELIERS DU PATRIMOINE le 21 novembre 2025 pour un montant de 250 000 €.

La société CB2E a été absorbée par transmission universelle de patrimoine au 31 décembre 2025. Cette opération s'est traduite par la constatation à l'actif d'un boni de 148 037 € constaté en capitaux propres.

Au cours de l'exercice 2025, en lien avec l'évolution de notre activité, la société a dû mettre en place un plan de départ volontaire de 400 collaborateurs.

1.2 Évènements postérieurs à la clôture

Aucune information ne semble devoir être mentionnée à ce titre.

1.3 Responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Circet se mobilise pour le respect de l'environnement et son amélioration. Cette mobilisation se traduit par la mise en œuvre d'un système de management de l'environnement, étroitement intégré au système global de management qualité du Groupe.

Initiatives sur nos chantiers

Circet a défini des aspects environnementaux spécifiques (AES) et leurs impacts (IES) permettant de présenter deux éléments principaux : la gestion des déchets et les nuisances aux tiers. Des actions ont été menées afin de réduire ses impacts.

Le Groupe sous-traite auprès d'entreprises spécialisées la gestion des déchets, anciens équipements électriques et électroniques. L'objectif étant d'éviter le gaspillage de matières premières et la dissémination de polluants dans l'environnement.

Avant chaque début de chantier, une analyse environnementale doit être réalisée en particulier pour diminuer les nuisances aux tiers. Pour vérifier la bonne réalisation de cette consigne, Circet effectue régulièrement des contrôles de chantier qui balaient tous les points QSE (Qualité, sécurité, environnement).

Initiatives dans nos agences

En tant qu'entreprise européenne, Circet doit respecter des normes européennes ou nationales dans chacun des pays où l'entreprise est présente. Des dispositifs ont donc été mis en place pour contribuer à améliorer l'impact de l'entreprise sur son environnement écologique. Circet encourage toutes les initiatives, quelles qu'elles soient, permettant de renforcer cet intérêt.

Parmi les initiatives environnementales de Circet, plusieurs agences, dont le siège social, sont équipées de panneaux photovoltaïques.

Un effort général de Circet sur les véhicules est réalisé grâce à des inspections et des contrôles. La flotte, régulièrement contrôlée, est mise à niveau afin de respecter les obligations et de limiter son impact sur l'environnement.

Afin d'anticiper la loi d'orientation mobilité (loi LOM), des bornes de recharge pour voitures électriques ont été installées dans plusieurs agences et ce depuis plusieurs années. Les prochains renouvellements de la flotte automobile intègreront des véhicules électriques.

Les agences Circet sont équipées d'éclairages LED dans leurs bâtiments. Les impressions de documents papier sont limitées et des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées.

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de Circet SAS ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et dont les incidences sont décrites en note « 2.2 Changement de règles et méthodes comptables. »

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La première application du nouveau règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable. Les principales évolutions apportées par ce règlement sont les suivantes :

- La révision de la définition du résultat exceptionnel ;
- La modernisation du plan de comptes ;
- La suppression de la technique du transfert de charges.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31/12/2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers (voir ci-après).

2.2.1 Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

Les incidences significatives de ce changement de méthode sont les suivantes :

- La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges (charges de salaires pour les avantages en nature pour 330 K€) ou de produits (en autres produits pour les indemnités d'assurance perçues pour 1 129 K€).

- La révision de la définition du résultat exceptionnel entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui, avant l'application du nouveau règlement, étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel comme les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles pour un impact net de 604 K€ ou les charges exceptionnelles sur opérations de gestion pour un impact de (17 197 K€)

2.2.2 Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31/12/2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers, incluant l'affectation des malis de fusion en fonds commercial.

Ainsi dans la colonne comparative (cf ci-après) :

– la ligne « avances et acomptes versés sur commandes » est remontée entre la rubrique des « Stocks et en-cours » et celle de « Créances »;

– la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;

– les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;

– les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Postes impactés (Données en euros)	31/12/2024 (retraitées en présentation)	31/12/2024 (publiées)
Actif		
"Avances et acomptes versés sur commandes" remontées entre la rubrique des "Stocks et en-cours" et celle des "Créances"	19 270 484	19 270 484
Total Créances	**524 937 181**	**542 424 256**
"Charges constatées d'avance" remontées entre la rubrique des "Créances" et celle des "Valeurs mobilières de placement"	1 783 409	1 783 409
Résultat		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	4 639 360
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 639 360	-
Sur opérations de gestion	-	-6 194
Sur opérations en capital	-	918 548
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Produits exceptionnels	912 354	-
Total produits exceptionnels	**912 354**	**912 354**
Sur opérations de gestion	-	1 212 272
Sur opérations en capital	-	897 047
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Charges exceptionnelles	2 109 319	-
Total charges exceptionnelles	**2 109 319**	**2 109 319**
Résultat exceptionnel	**-1 196 965**	**-1 196 965**

Cf également bilan et compte de résultat publiés pour l'exercice clos au 31/12/2024 en Note 5.

Les méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice sont, à l'exception de ce changement, identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 832-4, 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de concessions et brevets, de fonds de commerce et de mali de fusion affectés aux fonds commerciaux, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

Frais de R&D :	20 %
Concessions, brevets, logiciels :	33 à 100 %
Fonds de commerce & mali de fusion :	Non amorti

Les fonds commerciaux ne sont plus amortis conformément à la réglementation applicable, leur durée d'utilisation ayant été considérée comme non limitée car rattachés à l'activité principale de la société.

Un test de dépréciation est réalisé au titre des actifs incorporelles non amortissables, à chaque clôture, permettant le cas échéant de ramener leur valeur nette comptable à la valeur d'utilité, déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, proche de la durée d'utilisation.

Ces méthodes d'amortissement sont ainsi les suivantes (durée d'utilisation en %) :

Terrains	Non amorti
Constructions	4% à 8%
Matériel et outillage	20% à 33%
Agencement	10% à 33%
Matériel de transport	20% à 33%
Matériel de bureau et informatique	10% à 33%

2.3.3 Titres de participation et autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Titres de participation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires…).

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés.

2.3.4 Stocks et en cours

PCG art. 833-8/1

Stocks de matières premières, de petites fournitures et d'emballages

Les stocks de matières premières, de petites fournitures et d'emballages inscrits au bilan sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

En-cours

Les en-cours sont évalués sur la base de la production réelle, estimée à la date d'arrêté comptable par les chargés d'affaires à partir de l'avancement physique des travaux et des prix contractuels, après déduction de la marge réalisée au cours de l'exercice.

2.3.5 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

Depuis le 26 septembre 2019, un contrat de cession de créances est conclu avec ING Belgium SA/NV. Ce contrat prévoit l'acquisition et le financement, par anticipation de leur échéance, de créances dans le cadre d'opérations commerciales normales et détenues sur sa clientèle, qui sont transférées à ING Belgium par voie de cession Dailly assortis d'une garantie du risque de non-paiement des débiteurs des créances transférées.

Au 31 décembre 2025, le montant des créances cédées est de 51 058 363,78 €.

2.3.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

2.3.7 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.8 Provision pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent, notamment au titre de litiges clients, litiges prud'homaux, lorsque ces litiges sont avérés.

Compte tenu de l'activité de la société, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, de type « garanties données aux clients ».

2.3.9 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

2.3.10 Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02

La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements sont comptabilisés dans les comptes annuels.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation précitée, modifiée le 5-11-2021, la Société utilise la méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies, lui permettant d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le montant de ces engagements est ainsi déterminé en application de la convention collective en vigueur et selon une méthode actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,95 %
- âge de départ à la retraite : taux plein Sécurité Sociale
- revalorisation annuelle des salaires : 2,00 %

2.3.11 Transactions en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.3.12 Chiffre d'affaires

PCG art. 622-2/2

L'activité de Circet S.A.S. reste essentiellement portée par les contrats de prestations discontinues à échéances successives avec les opérateurs de télécommunication. Dans le cadre de ces prestations le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'achèvement de la prestation. Les travaux en cours de réalisation à la fin de l'exercice sont constatés en encours.

En cas de facturation d'avance, un produit constaté d'avance est enregistré.

2.3.13 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les actifs incorporels et les en-cours.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes					
Frais de développement	702 684	-	-	-	702 684
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informations, droits et valeurs similaires	6 084 708	37 058	-9 773	9 600	6 121 592
Fonds commercial	36 970 406	-	-	3 845 141	40 815 547
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Total	**43 757 798**	**37 058**	**-9 773**	**3 854 741**	**47 639 824**
Amortissements & Provisions					
Frais de développement	702 684	-	-	-	702 684
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informations, droits et valeurs similaires	4 030 898	200 994	-9 773	9 600	4 231 719
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Total	**4 733 582**	**200 994**	**-** **9 773**	**9 600**	**4 934 403**

La ligne « Fonds commercial » est constituée à hauteur de 40 633 836 € de mali de fusion et de fonds de commerce issus du rachat d'entités par la société. Comme précisé dans la note 2.3.1, ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation annuel selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base d'un business plan à 5 ans préparé par la direction.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- WACC : 9,1 %
- Taux de croissance à l'infini : 2 %

A ce titre, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2025.

La colonne « Autres mouvements » correspond aux mouvements résultant des transmissions universelles de patrimoine intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	1 033 669	-	-53 625	-	980 044
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 097 122	822 966	-156 591	41 625	17 805 122
Installations générales, agencements et aménagements divers	9 783 136	1 339 446	-90 395	175 757	11 207 944
Matériel de transport	38 648 361	3 801 687	-4 492 035	105 511	38 063 524
Matériel de bureau et mobilier, informatique	11 641 910	1 063 328	-2 819 357	92 788	9 978 669
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	**78 204 198**	**7 027 427**	**-7 612 003**	**415 681**	**78 035 303**

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Amortissements					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	865 606	37 261	-52 386	-	850 481
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 391 225	1 471 121	-137 455	21 520	14 746 411
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 885 822	920 120	-66 281	53 481	6 793 143
Matériel de transport	21 711 294	4 597 447	-3 869 856	96 309	22 535 195
Matériel de bureau et mobilier, informatique	9 582 250	1 273 118	-2 800 551	55 889	8 110 706
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	**51 436 198**	**8 299 067**	**-6 926 528**	**227 199**	**53 035 937**

La colonne « Autres mouvements » correspond aux mouvements résultant des transmissions universelles de patrimoine intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (cf. 1.1.).

3.2 Immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/4, 841-6 à 833-6

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	25 212 949	7 318 414	-5 546 000	26 985 363
Autres titres immobilisées	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	2 276 842	261 670	-394 528	2 143 985
Total	**27 489 791**	**7 580 084**	**-5 940 528**	**29 129 348**
Dépréciation				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	1 799 517	-	-103 752	1 695 765
Autres titres immobilisées	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total	**1 799 517**	**-**	**-103 752**	**1 695 765**

Les augmentations des « Autres participations » correspondent à l'acquisition des sociétés CB2E, BETEP, PEREIRA et LES ATELIERS DU PATRIMOINE (cf. 1.1).

Les diminutions des « Autres participations » correspondent aux mouvements résultant des transmissions universelles de patrimoine intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (cf. 1.1.).

Tableau des filiales et participations

Filiales et participation	Capital	Capitaux propres autres que le capital	QP du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				brute	nette
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations					
- Filiales (+ 50% du capital détenu)					
Circet Pylône	242 917	14 898 686	100,00%	4 725 702	4 725 702
Circet Distribution	100 000	16 673 554	100,00%	14 064 351	14 064 351
Circet RIP	75 000	15 523	100,00%	1 105 378	90 523
Circet Services	330 000	-33 339	100,00%	836 518	155 608
BETEP	5 000	190 819	100,00%	780 000	780 000
Pereira	7 500	5 056 958	100,00%	5 208 414	5 208 414
Les ateliers du patrimoine (ADP)	5 000	37 548	100,00%	250 000	250 000
- Participations (entre 10 et 50% du capital détenu)					
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations					

Filiales et participation	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes versés en 2025	Prêts et avances
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations				
- Filiales (+ 50% du capital détenu)				
Circet Pylône	22 281 410	1 183 556	-	-
Circet Distribution	29 522 271	5 044 918	3 000 000	-
Circet RIP	-	3 650	-	-
Circet Services	7 340 562	49 999	-	1 925 000
BETEP	872 635	-81 202	-	-
Pereira	2 498 639	950 878	-	-
Les ateliers du patrimoine (ADP)	546 231	85 916	-	-
- Participations (entre 10 et 50% du capital détenu)				
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations				

3.3 Stocks

C. com. art. R 123-178 2° ; PCG art. 833-8/1, 833-8/3, 833-8/4 et 841-3

	31.12.2025	31.12.2024	Var. en €	Var. en %age
Matières premières	14 597 037	17 765 718	-3 168 681	-17,8%
En-cours de prodution	118 741 658	154 968 730	-36 227 072	-23,4%
Total	**133 338 695**	**172 734 448**	**-39 395 753**	**-22,8%**

3.4 Échéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2025	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	**2 143 985**	**175 029**	**1 968 956**
Autres immobilisations financières	2 143 985	175 029	1 968 956
Créances de l'actif circulant	**417 909 514**	**417 909 514**	**-**
Avances et acomptes versés sur commandes	20 225 349	20 225 349	-
Créances douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	273 155 309	273 155 309	-
Sécurité sociale et autres organismes	61 679	61 679	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	35 364	35 364	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	27 690 421	27 690 421	-
Etat - Autres impôts et taxes	237 283	237 283	-
Groupe et associés	85 818 804	85 818 804	-
Débiteurs divers	8 103 793	8 103 793	-
Charges constatées d'avance	2 581 512	2 581 512	-

3.5 Comptes de régularisation et d'attente

3.5.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

	31.12.2025	31.12.2024
Créances clients et comptes rattachés	17 368 434	19 907 634
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	1 249 931	769 583
Autres créances	298 962	1 415 919
Disponibilités	3 810	903 311
Total	**18 921 136**	**22 996 448**

3.5.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

	31.12.2025	31.12.2024
Emprunts convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75 842	91 480
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 689 917	137 566 506
Dettes fiscales et sociales	23 086 569	26 573 979
Autres dettes	4 094 689	1 363 405
Total	**156 947 017**	**165 595 370**

3.5.3 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 833-14/3

	31.12.2025	31.12.2024
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	2 581 512	1 783 409
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	53 961 524	82 984 128

Les charges et produits constatés d'avance sont relatifs à des charges et produits d'exploitation courants.

3.6 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

3.6.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2025, le capital social de la société Circet S.A.S. est composé de 261 990 actions ordinaires de €. 16,00 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant 4 191 840 €.

3.6.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2025
Capitaux propres au 1er janvier 2025	**434 860 366**
Augmentations de capital liées aux fusions	-
Variation de la prime de fusion	148 037
Distribution de dividendes	-200 000 000
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025	67 064 625
Variation des provisions réglementées	-
Capitaux propres au 31 décembre 2025	**302 073 028**

3.7 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Provisions pour litiges	1 589 430	2 236 961	-341 970	-	3 484 421
Provisions pour risque et charges	-	4 553 462	-	-	4 553 462
Provisions pour pertes sur contrats	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de retraite	5 381 032	-	-1 008 227	-	4 372 805
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	**6 970 462**	**6 790 423**	**-1 350 197**	**-**	**12 410 688**
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	200 000	-	-	-	200 000
Dépréciation des titres de participation	1 799 517	-	-103 752	-	1 695 765
Dépréciation des autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Dépréciation des clients et comptes rattachés	1 264 992	796 047	-723 775	7 690	1 344 955
Dépréciation des comptes courants	-	-	-	-	-
Dépréciation des stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	**3 264 509**	**796 047**	**-827 527**	**7 690**	**3 240 719**

Les provisions pour litiges enregistrent notamment :

- des provisions pour litiges prud'homaux pour un montant de 1 694 k€ (contre 1 318 k€ au 31 décembre 2024) ;
- et des provisions liées à des contentieux pour 1 791 k€ (contre 272 k€ à la précédente clôture).

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment la provision relative au plan de départ volontaires décidé en juillet 2025.

La colonne « Autres mouvements » correspond aux mouvements résultant des transmissions universelles de patrimoine intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

3.8 Échéancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2025	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes financières	**24 593 691**	**16 252 603**	**8 334 831**	**6 257**
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 587 933	4 246 845	8 334 831	6 257
Autres emprunts et dettes financières	12 005 758	12 005 758	-	-
Dettes d'exploitation	**378 042 162**	**378 042 162**	**-**	**-**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 427 587	211 427 587	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	382 607	382 607	-	-
Personnel et comptes rattachés	26 320 437	26 320 437	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 330 438	16 330 438	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	59 179 650	59 179 650	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	3 314 274	3 314 274	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	7 125 646	7 125 646	-	-
Produits constatés d'avance	53 961 524	53 961 524	-	-

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

	Exercice 2025	Exercice 2024
Boucle Locale Cuivre	66 485 495	87 575 703
Déploiement FTTH	224 387 127	270 375 886
Raccordement FTTH	271 543 408	271 803 532
Mobile	318 488 534	336 137 374
Autres	151 740 338	179 538 463
Total	**1 032 644 902**	**1 145 430 958**

4.2 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits financiers		
Produits financiers de participations	3 389 383	4 905 779
Gain de change	14 436	20 687
Autres produits financiers	5 827 360	9 879 457
Reprise de provisions financières	103 752	356 590
Total	**9 334 931**	**15 162 513**
Charges financières		
Dotations aux prov. & amort. financières	-	91 170
Intérêts et charges assimilées	3 072 487	4 375 920
Pertes de change	30 159	21 058
Autres charges financières	1 500 000	1 000 000
Total	**4 602 646**	**5 488 148**
Résultat financier	***4 732 285***	***9 674 365***

4.3 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits exceptionnels	-	912 354
Charges exceptionnelles	-	2 109 319
Résultat exceptionnel	**-**	***-1 196 965***

4.4 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2025 est de 25 %, auquel s'ajoute la contribution sociale de 3,3 %. Pour la première fois au cours de l'exercice 2025, une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises a été comptabilisée, pour un montant de 6 604 k€.

La société Circet S.A.S. est incluse dans le périmètre d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est la société Circet Holding S.A.S., depuis le 1er janvier 2022. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistré par la société tête de groupe.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	106 589 994	29 411 543
Résultat exceptionnel	-	-
Résultat comptable (hors participation)	**106 589 994**	**29 411 543**

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Exercice 2025	Exercice 2024
Provisions et charges à payer non déductibles	6 005 019	7 174 363
Participation des salariés	10 113 826	16 498 007
Total	**16 118 845**	**23 672 370**

4.5 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Cadres et professions supérieures	529	491
Techniciens et agents de maîtrise	1 125	1 283
Employés	308	351
Ouvrirers	770	878
Effectif moyen pondéré	**2 732**	**3 003**

4.6 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

Aucune rémunération liée à des organes de direction n'est enregistrée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

4.7 Engagements financiers et "hors bilan"

PCG art. 833-18 à 833-18/3

4.7.1 Engagements donnés

PCG art. 833-18/1

	Exercice 2025	Exercice 2024
Engagements de crédit-bail mobilier	2 328 472	5 879 697
Engagements de retraite	-	-
Autres engagements	-	-
Total	**2 328 472**	**5 879 697**

Les engagements liés aux contrats de crédit-bail mobilier contractés par la société se détaillent ainsi :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Valeur d'origine des biens	9 578 050	14 220 441
Amortissements antérieurs	7 219 173	8 279 942
Dotation de l'exercice	3 446 644	4 466 909
Redevances de l'exercice	3 568 915	4 556 797
Dettes à moins d'un an	1 977 418	3 476 475
Dettes à plus d'un an	351 054	2 403 221

4.7.2 Engagements reçus

Avals & cautions et garanties

Caution Sous-traitance

En garantie de sous-traitance pour 38 713 752 euros

Caution SG

En garantie de paiement sur marché privé pour 2 409 250 euros

En garantie de paiement sur marché public pour 2 080 876 euros

Caution CIC

En garantie de paiement sur marché privé pour 659 444 euros

Caution BECM

Retenue de garantie sur marché public pour 371 949 euros

Caution LCL à première demande

Retenue de garantie sur marché privé pour 1 189 312 euros

Retenue de garantie de bonne fin sur marché public pour 417 891 euros

Garantie à première demande - Retenue de garantie sur marché public pour 1 082 037 euros

Garantie à première demande - Remboursement d'acompte marché public pour 1 185 844 euros

Caution ATRADIUS

Retenue de garantie sur marché privé et public pour 717 729 euros

Caution CEGC

Retenue de garantie sur marché privé et public pour 12 359 597 euros

Caution COFACE

Retenue de garantie sur marché privé 2 387 532 euros pour 2 euros

4.8 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du groupe Circet, ainsi qu'avec la société mère Circet Holding S.A.S. ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

4.9 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société Circet S.A.S. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 276 k€.

4.10 Identité de la société consolidante

PCG art. 831-4

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	*Circet Holding S.A.S.*
	Siège	*64 B, rue la Boétie 75008 Paris*
	N° d'identification	*901 327 379*
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	*64 B, rue la Boétie 75008 Paris*
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	*Circet Holding S.A.S.*
	Siège	*64 B, rue la Boétie 75008 Paris*
	N° d'identification	*901 327 379*
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	*64 B, rue la Boétie 75008 Paris*

5 Bilan et Compte de résultat publiés au titre de l'exercice clos le 31/12/2024

Bilan Actif

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 12/03/25
Devise d'édition

CIRCET

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	224	224		
Frais de développement	702 684	702 684	(0)	2 167
Concession, brevets et droits similaires	6 084 708	4 030 898	2 053 810	2 295 216
Fonds commercial	4 866 982		4 866 982	4 866 982
Autres immobilisations incorporelles	32 103 423		32 103 423	32 103 423
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**43 758 022**	**4 733 806**	**39 024 215**	**39 267 789**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 033 669	865 606	168 063	209 695
Installations techniques, matériel et outillage industriel	17 097 123	13 391 225	3 705 898	4 081 868
Autres immobilisations corporelles	60 073 406	37 179 367	22 894 040	23 928 111
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**78 204 199**	**51 436 198**	**26 768 000**	**28 219 674**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	25 212 949	1 799 517	23 413 432	19 038 602
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 276 842		2 276 842	2 258 216
TOTAL immobilisations financières :	**27 489 791**	**1 799 517**	**25 690 274**	**21 296 818**
ACTIF IMMOBILISÉ	**149 452 011**	**57 969 521**	**91 482 490**	**88 784 281**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	17 765 718		17 765 718	23 913 474
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	154 968 730		154 968 730	183 697 070
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**172 734 448**		**172 734 448**	**207 610 544**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	19 270 484		19 270 484	16 107 650
Créances clients et comptes rattachés	302 412 354	1 264 992	301 147 361	279 866 750
Autres créances	222 006 411		222 006 411	273 624 130
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**543 689 248**	**1 264 992**	**542 424 256**	**569 598 531**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	31 832 679		31 832 679	51 770 000
Disponibilités	61 152 380		61 152 380	74 059 068
Charges constatées d'avance	1 783 409		1 783 409	1 052 697
TOTAL disponibilités et divers :	**94 768 467**		**94 768 467**	**126 881 765**
ACTIF CIRCULANT	**811 192 163**	**1 264 992**	**809 927 171**	**904 090 840**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**960 644 174**	**59 234 514**	**901 409 660**	**992 875 121**

Sage

Bilan Passif

CIRCET

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 12/03/25
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	4 191 840	4 191 840
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	65 758 751	65 758 751
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	652 822	652 822
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	35 380 790	35 380 790
Report à nouveau	203 912 484	265 243 180
Résultat de l'exercice	124 963 678	138 669 304
TOTAL situation nette :	**434 860 366**	**509 896 688**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	**434 860 366**	**509 896 688**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 589 431	2 489 610
Provisions pour charges	5 381 032	5 043 014
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**6 970 462**	**7 532 624**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	17 993	19 879
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 096 906	13 428 449
Emprunts et dettes financières divers	1 923 497	9 659 298
TOTAL dettes financières :	**13 038 396**	**23 107 625**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	900 612	1 759 971
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 552 679	249 139 735
Dettes fiscales et sociales	116 388 354	114 204 171
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		112 500
Autres dettes	6 714 664	5 124 572
TOTAL dettes diverses :	**362 655 696**	**368 580 979**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	82 984 128	81 997 234
DETTES	**459 578 832**	**475 445 809**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**901 409 660**	**992 875 121**

Compte de Résultat (Première Partie)

CIRCET

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 12/03/25
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises	5 998 043		5 998 043	1 759 636
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 139 432 914		1 139 432 914	1 151 995 597
Chiffres d'affaires nets	**1 145 430 958**		**1 145 430 958**	**1 153 755 233**
Production stockée			(28 728 341)	18 923 012
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			130 472	(172 513)
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			4 639 360	2 313 490
Autres produits			259 629	633 123
PRODUITS D'EXPLOITATION			**1 121 732 079**	**1 175 452 345**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			7 852	(35 544)
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			67 376 551	79 220 552
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			6 147 756	(137 734)
Autres achats et charges externes			694 084 341	721 990 827
TOTAL charges externes :			**767 616 500**	**801 038 101**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			7 843 784	7 941 117
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			114 196 583	118 217 269
Charges sociales			46 898 338	46 955 119
TOTAL charges de personnel :			**161 094 921**	**165 172 388**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 377 334	9 424 897
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				2 426 365
Dotations aux provisions pour risques et charges			536 018	2 167 696
TOTAL dotations d'exploitation :			**8 913 352**	**14 018 957**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			15 038	242 299
CHARGES D'EXPLOITATION			**945 483 595**	**988 412 862**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**176 248 484**	**187 039 483**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CIRCET

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 12/03/25
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**176 248 484**	**187 039 483**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	4 905 779	7 372 215
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9 879 457	12 450 917
Reprises sur provisions et transferts de charges	356 590	11 717 534
Différences positives de change	20 687	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	15 162 513	**31 540 666**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	91 170	426 085
Intérêts et charges assimilées	5 375 920	16 186 853
Différences négatives de change	21 058	4 740
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5 488 148	**16 617 678**
RÉSULTAT FINANCIER	**9 674 365**	**14 922 988**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**185 922 850**	**201 962 471**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	(6 194)	(13 408)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	918 548	557 454
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 476 234
	912 354	**3 020 280**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 212 272	2 885 153
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	897 047	1 177 691
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 109 319	**4 062 844**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 196 965)**	**(1 042 564)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	16 498 007	15 597 064
Impôts sur les bénéfices	43 264 199	46 653 540
TOTAL DES PRODUITS	**1 137 806 946**	**1 210 013 292**
TOTAL DES CHARGES	**1 012 843 268**	**1 071 343 988**
BÉNÉFICE OU PERTE	**124 963 678**	**138 669 304**